

Portrait social

des Caf de Nouvelle-Aquitaine
Septembre 2025



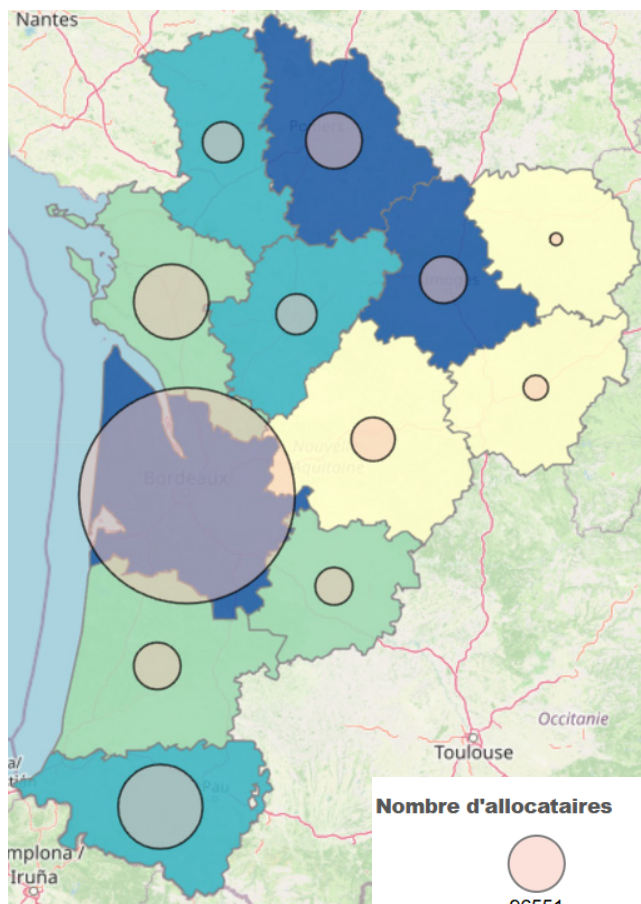
Cafdata



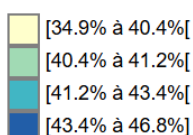
43 %
PERSONNES
COUVERTES

1 159 000
ALLOCATAIRES

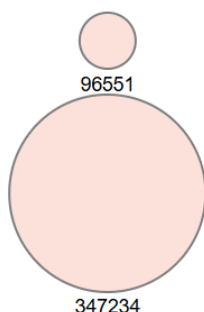
Nombre d'allocataires et taux de couverture
de la population par la Caf, par département



Part des habitants couverts
par la CAF



Nombre d'allocataires



En Nouvelle-Aquitaine, 2 612 000 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 43 % de la population totale. Ce taux varie de 35 à 47 % selon les départements.

La région se caractérise par une importante proportion de ménages allocataires composés d'une seule personne (49 % soit 2,5 points de plus qu'à l'échelle de la France hexagonale). Les monoparents représentent 32 % des familles allocataires (31 % au niveau national, toujours hexagonal).

60 800 étudiants bénéficient d'une aide, soit plus de 5 % de l'ensemble des allocataires (identique pour la France hexagonale).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu. 13 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales.

367 000 foyers allocataires vivent sous le « seuil de bas revenus » avec un niveau de vie inférieur à 1 307 € par mois et par unité de consommation. La proportion d'allocataires dont les ressources sont inférieures à ce seuil (assimilé au niveau de « pauvreté relative ») est de 2 points inférieure dans la région à la moyenne en France hexagonale (37 % contre 39 %). **Dans ces foyers en situation de pauvreté vivent 322 000 enfants.**

Sources : Caf 30/06/2024 donc sans les allocataires ne percevant que l'allocation de rentrée scolaire. Insee RP 01/01/2022

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/

Portrait social

Caf de Nouvelle-Aquitaine



Petite
enfance



Enfance et
parentalité



Logement et
cadre de vie



Solidarité
et insertion



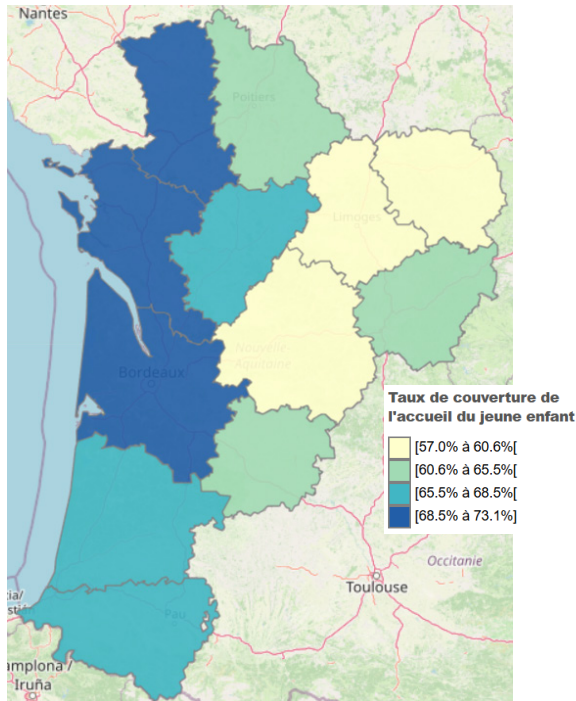
Zoom EAJE



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

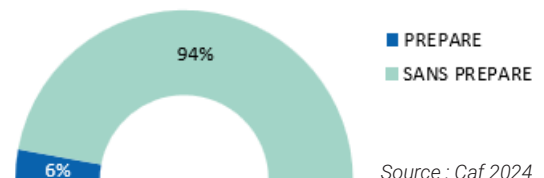
Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2022, par département



Sources : Éducation nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss, Drees, Msa 2022
© IGN © Geofla 2.0.2022

Les douze Caf de Nouvelle-Aquitaine soutiennent l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. A la fin de l'année 2022, **108 850 places sont disponibles pour les enfants de moins de 3 ans**. La région, avec 66 places offertes pour 100 enfants, se situe 5 points au-dessus de la capacité d'accueil moyenne observée en France hexagonale (61 pour 100). Avec près de 69 500 places offertes, le rôle des **assistants maternels** est important. Elles représentent près de **64 % de l'ensemble des places offertes** (53 % au niveau national).

Enfants couverts par la prestation PreParE



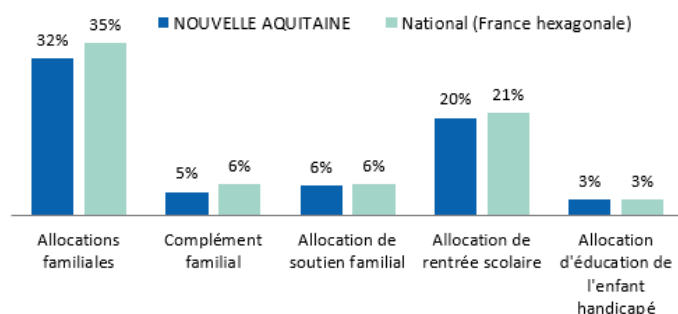
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **8 220 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 5,8 % de l'ensemble** (6,5 % au niveau national).



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations

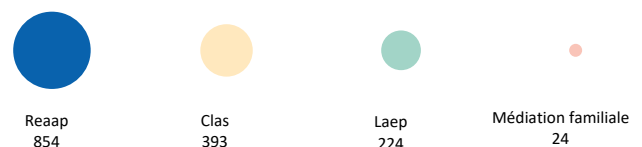


La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- **32 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 5 % obtiennent un complément familial,
- **6 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **20 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- **3 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Les structures financées en 2024

Les Caf témoignent également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.



Source : Caf 2024

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

POUR ALLER PLUS LOIN

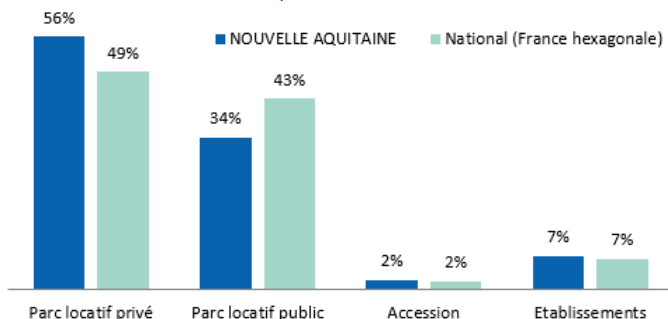
https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee



Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2024

Au mois de juin 2024, **462 100 foyers néo-aquitains reçoivent une aide au logement** de la part de leur Caf. Cela représente **813 270 personnes**, soit **13,3 % de la population totale**. La région se caractérise par une proportion importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif privé (56 % contre 48 % pour la France hexagonale) et bien plus faible dans le locatif public.

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Nouvelle-Aquitaine	National
parc Locatif Privé	224 €	238 €
parc Locatif Public	208 €	220 €
Accédants	167 €	183 €
Établissement	191€	218 €

Source : Caf 2024

Un locataire du parc privé perçoit en moyenne 224 € par mois. C'est 12 € de moins que le montant moyen à l'échelle de la France hexagonale. Pour les autres types de logement aussi, le montant moyen de l'aide est inférieur en Nouvelle-Aquitaine à la valeur nationale. Une des explications de ces écarts est que le niveau de ressources moyen des néo-aquitains est supérieur aux valeurs nationales.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la Branche Famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

- Le versement du **Revenu de solidarité active (RSA)** à **137 450 foyers dans la région**, soit 11,9 % de l'ensemble des allocataires (12,5 % de ceux de la France hexagonale).
- **415 000 allocataires néo-aquitains bénéficiaires de la Prime d'Activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi, soit 35,8 % des foyers allocataires (33,3 % au niveau national).

Également incitative à la reprise d'une activité, la Prime d'Activité est cumulée au RSA pour 35 600 foyers en 2024.

- **124 500 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles bénéficiaires de l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)**. 57,7 % d'entre elles perçoivent l'AAH à taux plein (1 point de moins qu'au niveau national).

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

137 450

BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

20 %

DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

57,5 %

SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

11 %

SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/



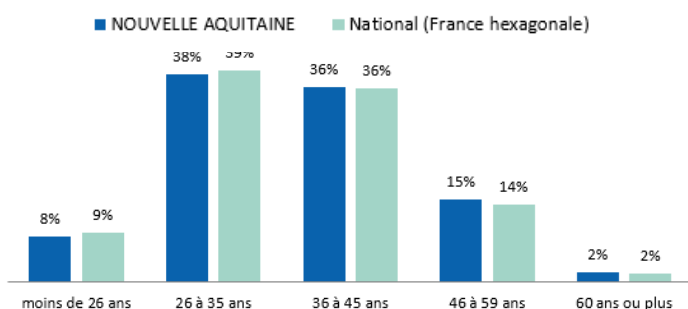
ZOOM | AVVC

Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales

3 300 personnes ont perçu l'Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales en Nouvelle-Aquitaine, entre décembre 2023 et novembre 2024. Elles ont été au nombre de 34 000 en France hexagonale. 40 % des bénéficiaires AVVC vivent dans une commune rurale (25,5 % au niveau national). Sur ces douze mois, le montant total versé pour cette aide dans la région a été de 2 840 000 €, pour un montant moyen par bénéficiaire de 862 € (890 € en moyenne nationale).

Une nouvelle aide existe, pour les victimes de violences conjugales, depuis le 1er décembre 2023. L'expression « violences conjugales » désigne l'ensemble des violences (physiques, psychologiques ou économiques) commises au sein du couple par le conjoint, le concubin ou le partenaire pacsé, y compris lorsqu'ils ne cohabitent pas. Cette aide est versée même si la victime n'est plus en couple avec l'auteur présumé. En revanche, les violences intrafamiliales non conjugales n'entrent pas dans le périmètre de l'AVVC. La violence doit être attestée par la présentation d'un dépôt de plainte, d'un signalement adressé au procureur de la République ou d'une ordonnance de protection délivrée par le Juge aux affaires familiales. Cette aide ne peut être versée qu'une fois par période de 12 mois pour un même auteur des faits, ainsi au bout d'un an, la victime peut demander à nouveau l'aide. Le montant de la prestation dépend de la présence et du nombre d'enfants à charge et de la situation financière du bénéficiaire. Plus le revenu de la personne est élevé plus le montant de l'AVVC est minoré.

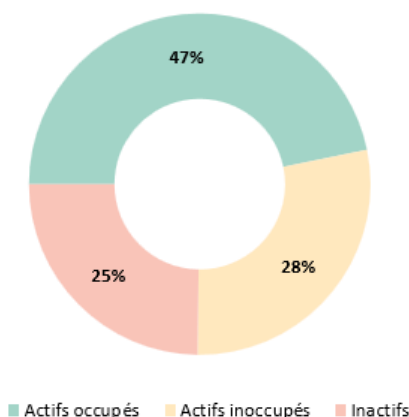
Âge des bénéficiaires et composition familiale



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

- **38 % des bénéficiaires néo-aquitains ont entre 26 et 35 ans** et 36 % entre 36 et 45 ans.
- **Les bénéficiaires les plus nombreux, avec 38,5 % du total, n'ont pas d'enfant** (c'est moins de 30 % en France hexagonale). La part des parents d'un seul enfant est de 24 % (26 % au national). La part des parents de 2 enfants ou plus est en retrait en Nouvelle-Aquitaine par rapport à la France hexagonale : 37,5 % contre 44,5 %.
- seulement 19,3 % des bénéficiaires ont au moins un enfant de moins de trois ans (23,3 % au niveau national).

Activité des bénéficiaires



Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

47 % des bénéficiaires AVVC de Nouvelle-Aquitaine sont des actifs occupés (45 % à l'échelle de la France hexagonale). Les actifs sans emploi représentent 28 % des allocataires de l'AVVC (29 % pour la France hexagonale).

Précarité et Minima sociaux

	Part des bénéficiaires AVVC percevant le Rsa ou l'Aah	Part des bénéficiaires AVVC percevant la Ppa	Part des bénéficiaires AVVC sous le seuil de bas revenus
Nouvelle-Aquitaine	33 %	34 %	54 %
France	37 %	35 %	57 %

Source : Allstat FRIC et FR6 pour la période de décembre 2023 à novembre 2024

33 % des allocataires de l'AVVC perçoivent également le RSA ou/et l'AAH. C'est 4 points de moins qu'au niveau national. **La majorité des allocataires AVVC néo-aquitains (54 %) sont à « bas revenus »**, mais comme pour la part des bénéficiaires d'un minimum social, cette proportion est un peu inférieure à celle de l'échelle nationale (56 %). 34 % des allocataires AVVC néo-aquitains perçoivent la Prime d'activité.